L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3 rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

A TRAVERS LA VILLE

IL FAUT UNE PLAQUE

Un procès-verbal a été adressé à la charge de Mlle Vlaeminckx, domiciliée à Croix, rue Jean-Baptiste Delecluse, pour défaut de plaque à sa bicyclette.

CIRCULATION TARDIVE

Mlle Charlotte Kubik, demeurant à Lille, 19, rue St-Etienne, qui circulait boulevard Gambetta, à Roubaix, après l'heure de la retraite, a été arrêtée.

Secours National

Le produit de la Loterie Nationale est affecté au Secours National qui alimente de nombreuses œuvres et, notamment, les œuvres de l'Enfance. Vous achèterez donc les Dixièmes du « P'TIT QUINQUIN », les dixièmes dont le produit sera ainsi consacré à secourir l'enfance malheureuse. Prochain tirage le 31 juillet. Dixièmes « P'TIT QUINQUIN », dixièmes porte-bonheur. En vente partout.

Tentative de cambriolage au dépôt du Secours National

Une tentative de vol particulièrement audacieuse a eu pour théâtre le dépôt du Secours National à Roubaix. M. Poissonnier, 61 ans, demeurant 21, rue du Nain, et agissant en tant que sous-délégué local du Secours National, a porté plainte à la police pour une tentative de cambriolage qui a été commise au local servant de dépôt, 53, boulevard Gambetta.

Pendant la nuit du 21 au 22, vers minuit 45, Mlle G. Bodel, qui garde ce local, fut en effet éveillée par un bruit suspect. Elle descendit et à son arrivée dérangea les cambrioleurs qui prirent la fuite.

D'après l'enquête menée aussitôt, on a pu établir que les voleurs avaient essayé vainement d'ailleurs de fracturer la porte d'entrée. Ils s'introduisirent alors dans la cave en passant par le soupirail. Ils fracturèrent ensuite la porte de la cave à l'aide d'une pince monseigneur qui a été retrouvée sur place et passèrent dans le vestibule en brisant un carreau lorsqu'ils furent dehors.

Il est à noter que la veille, l'agent Boissut avait été averti par M. Paul Chant, négociant en tissus, demeurant dans le voisinage, que, vers 18 h. 30, le N° 55 avait dû recevoir la visite des cambrioleurs.

Cet immeuble était occupé l'année dernière par un docteur en médecine, actuellement absent de Roubaix. On a constaté effectivement qu'un grand désordre régnait dans la maison mais il est impossible de pouvoir dire s'il y a eu cambriolage. La police enquête pour retrouver les auteurs de ces tentatives de vol.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

(SUITE DES RÉSULTATS DU CONCOURS 1941)

Hautbois. — 1re nomination à l'unanimité : Dubreuvy Gustave ; 1re mention, Cardon Maurice.

Flûte. — 2e nomination à l'unanimité : Giot Raymond.

Saxophone. — 1re nomination : Erbou Gaston ; 2e nomination à l'unanimité : Herwin Robert ; 2e nomination : Thevs Denise ; 2e mention à l'unanimité : Catteau Maurice.

Clarinette. — 1re nomination : Klaesser André ; 2e nomination à l'unanimité : Dubusoc César ; 2e mention : Devogel Jacques ; 3e nomination à l'unanimité : Quenlez Robert ; 1re mention à l'unanimité : Lepître Henri, Pierrache Jacques ; 2e mention à l'unanimité : Vanraemdonck Roger.

Trompette. — 1re nomination à l'unanimité : Tachon Gaston ; 2e nomination à l'unanimité : Verstraete Fernand ; 3e nomination à l'unanimité : Dekeyser André ; 1re mention à l'unanimité : Lescouffre Gaston.

Cornet à piston. — 1re mention : Dupas Jean.

Cor. — 2e nomination à l'unanimité : Halley Amédée ; 1re mention : Wanin Jacque ; 2e mention : Vanmullem Pierre.

Trombone. — 1re nomination : Bouttiaux Rene, Vermeulen Raoul ; 2e nomination : Vanhoecke Fernand ; 3e nomination à l'unanimité : Gaso Georges ; 1re mention : Deridder Jean, Dubois Charles ; 2e mention à l'unanimité : Verstraete Charles ; 2e mention : Durieux Paul.

Les jurys étaient composés : pour les instruments à la Section des bois : M. Francis Bousquet, président, MM. T. Belhels, Th. Rudelle, Serge Agre, F. Camaut et André Casirel.

Pour la section des cuivres : M. Francis Bousquet, président, MM. Arthime Beghin, Felix Mouchart, Hanoc, Herla et Jacob.

Concours pour les cours supérieurs

Les Concours pour les Cours Supérieurs se dérouleront dans l'ordre suivant :

Vendredi 25 juillet. — A 18 h. Trompette, cor et saxhorn-basse.

Samedi 26 juillet. — A 16 h. : Hautbois, flûte, saxophone et clarinette.

Lundi 28 juillet. — A 9 h. : Piano.

— A 17 h. 30 : Violon.

Mercredi 30 juillet. — A 17 h. 30 : Diction et Art dramatique.

Jeudi 31 juillet. — A 17 h. 30 : Chant.

Samedi 2 août. — A 16 h. : Déclamation lyrique.

SECOURS AUX PERSONNES FRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance d'après l'horaire suivant :

Jeudi 24 juillet : à 14 h., du numéro 1 à 480 ; à 15 h. de 481 à 1.000 ; à 16 h., de 1.001 à 1.500 ; à 17 h., de 1.501 à 2.370.

Vendredi 25 juillet : à 8 h. 30, de 2.371 à 2.850 ; à 9 h., de 2.851 à 3.640 ; à 10 h., de 3.641 à 4.500 ; à 11 h., de 4.501 à 5.280 ; à 14 h., de 5.281 à 5.750 ; à 15 h., de 5.751 à 6.140 ; à 16 h., de 6.141 à 6.600.

Prière de se conformer strictement à cet horaire.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le Percepteur de Roubaix-Nord paiera les allocations militaires du mois de juillet (mois entier), à la Perception, 16, rue des Fabricants, à tous les allocataires sans distinction de numéro : vendredi 25 juillet, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.

Le Percepteur de Roubaix-Ouest paiera les allocations militaires du mois de juillet (mois entier), à la Perception, 3 bis, rue du Chemin-de-Fer, dans l'ordre suivant : vendredi 25 juillet, de 8 h. 30 à 12 h. pour les numéros 1 à 1.500 ; de 14 h. à 16 h. pour les numéros 1.501 à la fin.

Le Percepteur de Roubaix-Est paiera les allocations militaires du mois de juillet (mois entier), à la Perception, 95, rue de Lille, dans l'ordre suivant : Vendredi 25 juillet, de 8 h. 30 à 12 h. pour les numéros 1 à 1.500 ; de 14 h. à 16 h., pour les numéros 1.501 à la fin.

On est prié de se munir de monnaie.

Mort pour la France

Le Maire a reçu l'avis de décès du militaire suivant : Soldat LOGIE Jérôme, né le 14 Novembre 1902, à Tourcoing, du 421e Régiment de Pionniers, peintre aux Hospices de Roubaix, décédé le 2 Juin 1940, à l'Hôpital d'évacuation 1/14, de Zuydcoote, domicilié à Roubaix, 11 boulevard de Paris.

La famille a été prévenue avec les ménagements d'usage.

La vente des pommes de terre

Le Maire communique : Les négociants en pommes de terre remettront, dès aujourd'hui, aux détaillants, au fur et à mesure des arrivages, les pommes de terre nécessaires à une nouvelle répartition, à raison de 1 kilog par personne, au prix de 3 fr. 40, contre remise du ticket de la première décade d'août.

Aux détenteurs de pigeons voyageurs

Il est rappelé aux détenteurs de pigeons voyageurs qu'aux termes de l'ordonnance du 10 avril 1941 de M. le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, qu'ils doivent déposer à la Mairie, 2e étage, guichet 15, pour le 31 juillet, dernier délai, la liste de leurs pigeons voyageurs classés dans l'ordre des numéros de bagues, correspondant à la situation du dernier jour du mois.

Les retardataires s'exposeraient à de graves sanctions par les autorités allemandes. Le délai imparti doit donc être rigoureusement respecté.

DES LIVRES POUR NOS PRISONNIERS

Le Comité de la Croix Rouge Française recevra, avec reconnaissance, à son siège, 3 bis, rue du Château, tous les envois de livres d'étude ; science, chimie, physique, mathématiques, littérature, ainsi que des revues scientifiques, littéraires, illustrées, partitions de musique, etc..., que l'on voudrait bien lui envoyer à l'intention des prisonniers.

D'avance, il en exprime tous ses remerciements aux généreux donateurs.

Sociétés et Comités

FANFARE DELATTRE. — Vendredi 25 juillet, répétition générale à 19 heures.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Section de Sainte-Elisabeth. — Les adhérents n'ayant pas eu leur carte familiale d'approvisionnement U.F.N. sont invités à la retirer, 22, rue Dupuy-de-Lôme, jeudi 24 courant à 18 h. 30. Dernière permanence. Se munir des cartes d'adhérent, de ravitaillement et de priorité.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Claude Decottignies, rue des Fondeurs, 39 ; Danièle Dewitte, boulevard de Metz, 116, née à la Maternité Municipale avenue Julien-Lagache, 20 ; Francine Cattez, rue Victor-Hugo, 57, à Leers, née à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; André Buys, boulevard de Mulhouse, 218 ter, né à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Bernard Neyrinck, rue de la Gare, 3.

Publications. — Alphonse Vermeesch, apprêteur, avenue Linné, 300, et Marie-Louise Duquennoy, soigneuse, rue Horace-Vernet, 54 ; Henri Niffels, employé, rue Guillaume-Lefebvre, 6 et Denise Delfortrie, couturière, rue Massena, 11.

Décès. — Robert Vannasse, 15 ans, rue de Bavai, 69 ; Henri Coppens, 61 ans, rue Solférino, 35.

FUNÉRAILLES

HESDIN. — Vous êtes prié d'assister aux FUNÉRAILLES de **Monsieur**

Joseph BEAURAIN

Négociant en Vins et Spiritueux

pieusement décédé à **HESDIN**, le mardi 22 juillet 1941, à l'âge de 59 ans, lesquelles auront lieu en **l'Eglise d'Hesdin, le Vendredi 25 juillet, à 11 heures** (Heure allemande).

Réunion à la maison mortuaire, rue d'Arras, à 10 h. 3-4.

De la part de : Madame BEAURAIN-VARLET, son épouse ; Monsieur Modeste BEAURAIN-MARTIN (en captivité) et Madame ; Monsieur Joseph BEAURAIN (en captivité) et Monsieur Charles BEAURAIN, ses enfants ; Mademoiselle Françoise BEAURAIN, sa petite-fille ; des familles BEAURAIN, BOUTTE, VARLET, LEFEBVRE et de toute la famille.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de faire-part. Le présent avis en tenant lieu. 8.132

WATTRELOS

Consultations de nourrissons. — Jeudi 24 Juillet, séances de consultations de nourrissons, à 9 h. 30, à l'école des filles de la rue Henri-Briffaut, et à 14 h. 30, à l'école de la rue de la Baillerie.

Etat Civil. — Naissances : Alain Noe, rue des Poilus, 2 ; Chantal Kiepe, rue du Sapin-Vert, 455 ; Georgiane Pauwels, rue des Poilus, 2 ; Claude Glioteaux, rue du Nouveau-Monde, 39 ; Bernard Van de Waele, à Roubaix, rue des Poilus, 2.

Publications : Raymond Servaye, emballeur, rue Couteau, 36 et Madeleine Bouschbacher, tisserande, rue de l'Espierre, 15 ; Valentin Filpo, trieur, rue Beaurepaire, 3 et Raymonde Caplette, bonnetière, rue d'Antoing, 33, à Roubaix ; Jean Nuttin, boucher à Wattrelos et Suzanne Opsomer, s.p. à Herseaux.

Décès : Laura Maroille, épouse Menu, 47 ans, rue des Poilus, 2 ; Marie Destombes, épouse Blomme, 69 ans, rue Thiers, 79 ; Charles Dewaele, 63 ans, laveur, rue des Poilus, 2 ; Bernadette Denis, 2 mois, rue Boileau, 23 ; Juliette Debeurme, veuve Declercq, 84 ans, rue Thiers, 56 ; Pierre Lefère, 73 ans, rue des Poilus, 6 ; Emile Baert, 53 ans, manœuvre, rue des Poilus.

CROIX

Le paiement des secours temporaires

Les bénéficiaires des secours temporaires (catégorie familles privées de ressources) sont avisés que le paiement aura lieu à la Maison des Œuvres, 16, place de la République, jeudi 24 juillet, de 14 à 15 h. pour les numéros 1 à 348 et de 15 h. à 15 h. 30 pour les numéros 349 à 1.010.

LES COLIS POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE

Le Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre nous prie d'informer les familles que, dorénavant, les colis pour leurs prisonniers ne seront plus délivrés que le lundi de chaque semaine, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Le fonctionnement de la nouvelle organisation de distribution des colis offerts par le Comité d'entr'aide a marché régulièrement.

Les trois premiers jours de cette semaine, plus de 400 colis ont été remis aux familles pour les confectionner sur place ; les intéressés qui n'ont pu être servis voudront bien tenir compte de la note ci-dessus et ne se présenter dorénavant que le lundi.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : jeudi 24 juillet, secteur N° 2, salle des cours de coupe, rues Guizot, Jardins, Kléber, Lafargue, Lamartine, Laiterie, Lavoisier, Limite, place de la Liberté.

Vendredi 25 juillet : rues de la Promenade, Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Piat, Saint-Pierre, Saint-Paul, Téléphone, Thiers, Thionville, Tonkin, Tripoli, Victoria, Oran, Tunis.

Etat civil. — Naissance — Mireille Delannoy, rue de Strasbourg, 13.

WASQUEHAL

APRÈS LA RÉQUISITION DES POSTES DE T.S.F. GLACIÈRES, ETC...

Les personnes qui ont eu leur poste de T.S.F., leur glacière ou réfrigidaire réquisitionnés par les autorités allemandes, sont invitées à passer à la Mairie (bureau des archives), dans le courant de la présente semaine et de préférence à 14 h., pour en faire la déclaration. Les intéressés sont priés de se munir de l'ordre de réquisition, de la facture constatant l'achat de l'objet réquisitionné, en vue de donner tous renseignement utiles pour le règlement de la réquisition.

LA RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1914-18

Les anciens combattants de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire, nés jusqu'au 5 août 1891, peuvent s'adresser à la Mairie, guichet 3, en vue de la constitution de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

EN VUE DE LA LIBÉRATION DES CULTIVATEURS ET ARTISANS RURAUX

Pour faire suite à l'enquête numérique des agriculteurs, ouvriers agricoles et artisans ruraux à laquelle il a été procédé dernièrement, les familles des cultivateurs chefs d'exploitation, ouvriers agricoles et artisans ruraux (maréchaux, charrons) sont priées de passer à la Mairie, 3e guichet, à l'effet de remplir les fiches individuelles indiquant tous renseignements indispensables à la transmission aux services intéressés, en vue de la libération des prisonniers entrant dans les catégories énumérées ci-dessus.

Se munir du livret de famille et de la dernière adresse du prisonnier.

Assistance aux vieillards. — Les vieillards assistés à domicile, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, qui ont reçu, ces derniers temps, leur premier mandat de la retraite aux Vieux travailleurs sont priés de passer à la Mairie, 3e guichet, pour en faire la déclaration. Ils se muniront de leur carte de paiement grise, ces deux allocations ne pouvant se cumuler.

Gymnastique « L'Espérance ». — Ce soir, mercredi, à 18 h. 30, répétition générale dans la cour de l'ancienne école des garçons, rue Jean-Macé, sous la direction du moniteur-chef Paul Hantson. Les nouvelles inscriptions sont reçues au cours des entraînements du mercredi et le dimanche à 10 h.

Dans les sociétés musicales. — Au siège de l'Harmonie « La Jeune France, 8, rue Pasteur, cours de solfège et d'instruments, demain jeudi, à 19 h. 30. — Au local de l'Harmonie Jean-Baptiste Lepers, 17, rue Jean-Macé, les cours d'instruments et d'ensemble auront lieu demain, jeudi, à 18 h., sous la direction du professeur R. Lauwarier et les cours de solfège se poursuivront vendredi, à la même heure, sous la direction de M. André Feyts. Des deux côtés, on reçoit les nouveaux élèves.

Avis aux mamans. — Demain, jeudi, à 15 h., visite médicale des nourrissons, école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

A l'Union Sportive de Wasquehal. — Ce soir, mercredi, à 18 h. 45, ainsi que vendredi, à la même heure, au stade municipal, rue Delerue, derniers entraînements obligatoires en vue de brevet national, qui sera passé dimanche prochain au Stade municipal.

Etat civil. — Décès : Malvina Morel, épouse Debuisne, 62 ans, rue Carpeaux, 27.

A. S. Wasquehalienne. — Demain, jeudi, à 18 h 30, au terrain municipal, rue Delerue, entraînement des sections de football et samedi, à la même heure, entraînement de basket-ball. Nouvelles adhésions reçues au siège, 51, rue Delerue, tous les jours.

FLERS-LEZ-LILLE

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS

Tirage de la tombola du 20 juillet dont les deux gros lots étaient un porcelet. Liste des numéros gagnants : 29.566, un porcelet ; 17.154, un porcelet. Lots divers :

13173	13430	14106	23500	17659	23895
14025	29189	18847	18250	14305	18628
16524	13736	14728	13090	15856	13619
14915	16546	23604	14393	28083	21162
23534	12104	12793	19686	11760	20618
26862	23201	27806	23085	22679	20013
17568	12832	10037	20114	17695	15916
21788	14588	23061	11755	18780	13479
13104	23151	22955	12682	14815	20218
21897	28784	15540	26597	22814	11929
20642	29564	19209	18291	23570	10062
15046	20477	16152	27226	15474	15484
11780	26092	16780	20643	19195	20994
29157	12639	18086	26063	17901	11661
18460	10775	28476	26077	26363	27367
22152	15036	11191	14768	11381	28365
18987	13654	27906	17483	14475	14314
27178	26301	29005	10377	20027	29449
18862	11758	12895	23277	28453	28635
10827	14883	18579	10650	12227	14753
26972	27408	23969	23554	17903	20506
13757	21193	16381	19397	13953	12150
13584	19374	13551	17417	13081	27385
18054	27061	26187	18798	28365	22715
12397	19071	23763	23912	28629	11682
22228	16012	11598	14892	18775	15216
22062	18177	19702	21378	20024	13241
22147	11220	13398	13277	28014	11576
22882	22312	11886	22083	22560	17723
18124	22696	21585	15843	28733	23316
28029	23608	27550	13063	20323	23494
18782					

Les lots peuvent être retirés à partir du mardi 22 juillet, à la mairie-annexe, rue J.-B.-Bonte, 19, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Les lots non réclamés le 15 août seront acquis à l'œuvre.

LYS-LEZ-LANNOY

Mort pour la France

La Mairie vient d'être avisée officiellement du décès du militaire Paul DELERUE, de la classe 1928, inhumé le 18 Juin 1940, au cimetière de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte d'Or).

La famille, qui habite 67, Avenue Paul-Bert, a été prévenue avec ménagements, par MM. Lepers et Swart, qui présentèrent les condoléances du Secrétaire général des Anciens Combattants et de l'Administration municipale.

TOUTES LES SUPERFICIES DE PLUS DE 500 MÈTRES CARRÉS DE POMMES DE TERRE DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉES

En vertu d'instructions reçues de la direction des Services Agricoles, les surfaces cultivées en pommes de terre supérieures à 5 ares doivent être déclarées à la Mairie pour le 24 juillet au plus tard. Les déclarations, qui devront être certifiées exactes, devront être signées sur un état spécial déposé à la Mairie.

En conséquence, les cultivateurs, maraîchers et particuliers qui ont fait au préalable leur déclaration d'emblavements, sont invités à passer à la Mairie (3e guichet) pour faire une nouvelle déclaration. Dernier délai jeudi 24 juillet, à 16 heures.

ŒUVRE DU COLIS AUX PRISONNIERS

Une distribution de denrées destinées à être adressées aux prisonniers sera faite le samedi 26 juillet, de 8 h. 30 à 11 h., à la salle du Patronage, rue Echevin.

Les familles sont invitées à présenter le récépissé de la gare prouvant le dernier envoi. Les personnes qui ne peuvent donner la preuve de cet envoi sont priées de remettre une étiquette au Comité qui se chargera de l'expédition du colis de juillet.

Divagation des chiens. — Le Maire rappelle qu'il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens. Des sanctions seront prises contre les propriétaires des animaux trouvés errants.

Cyclistes attention ! — Malgré de multiples avis, il est encore constaté que des cyclistes empruntent les trottoirs, roulant à vive allure et pouvant occasionner de graves accidents. Pour mettre fin à cette pratique, des ordres viennent d'être donnés pour sanctionner par des procès-verbaux les infractions au règlement de la circulation.

Recensement des pigeons voyageurs. .. Aux termes de l'ordonnance du 10 avril de M. le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France les détenteurs de pigeons voyageurs doivent déposer à la Mairie, avant le 1er août 1941, la liste de leurs pigeons voyageurs classés par numéros des bagues correspondant à la situation du dernier jour du mois précédent.

LANNOY

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

De la confiture sera cédée aux adhérents et aux prisonniers de leurs familles à un prix très intéressant et d'autant plus bas que le nombre des enfants de la famille est plus élevé. Les adhérents devront présenter la carte grise de l'Union, la carte d'alimentation et la carte de priorité de la mère de famille (pour celles qui en sont titulaires). Ils sont priés de nous donner les noms des personnes vivant à leur foyer et qui ne sont pas de leur propre famille (parents âgés, domestiques, etc...).

Ils devront se munir d'un large récipient.

Ils seront servis dans l'ordre suivant :

Lettres A à C, le 25 juillet au matin, dès 9 heures.

Lettre D, le 25 juillet, l'après-midi, dès 2 heures.

Lettres E à N, le 26 juillet au matin, dès 9 heures.

Lettres O à Z, le 26 juillet, l'après-midi, dès 2 heures.

Le local est situé à Lys, impasse Victor-Hugo.

La ration est de 200 grammes par personne et de 400 grammes pour les prisonniers.

Pain d'épice en supplément, mais pour les prisonniers seulement, 1 kilo pour les fils 500 grammes pour les gendres.

Avis très important. — Il faut se présenter à la caisse avec la somme exacte figurant sur le ticket d'achat, car on ne rend pas la monnaie.

Ramonage des cheminées. — M. Juste Melliez entrepreneur à Lille, est autorisé par l'Administration municipale, à effectuer le ramonage des cheminées en 1941.

Les habitants seront avisés de son passage.

SAILLY

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Sailly que l'inscription des commandes de charbon se fera le **28 juillet au Café Dassonville.**

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représentera une quantité de 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

TOUFFLERS

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Toufflers que l'inscription des commandes de charbon se fera les **29 et 30 juillet au Grand Café.**

Le 29 juillet pour : rue de Willems, sent, du Faisan Gris, rue de Roubaix, imp. Jonville, rue du St-Bernard, rue I. Gallet, rue des 3 Frères Ponthieu, imp. Drubbel, rue de Lys, imp du Lion d'Or, ch. de la Citadelle, cité Loucheur, rue de Leers, ch. du Trieu du Quesnoy, place de la République, rue des Champs, ch. du Nouveau-Monde.

Le 30 juillet pour : rue de l'Eglise rue de Tournai ch. Mitoyen, rue de Néchin, rue H. Pouchain, sent. de la Festingue, rue de la Festingue, rue du Voisinage, rue de Sailly, rue du Chateau, ch. du Nouveau-Monde.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Le pain de France

A proximité de la frontière, les gendarmes en surveillance interpellèrent un homme porteur d'un paquet. C'était un belge, Léon Honoré, demeurant rue des Sœurs de Charité à Tournai. Il s'apprêtait à rentrer en Belgique 6 kilos de pain qu'il venait d'acheter à Toufflers. Fouillé, il fut trouvé porteur de tickets pour une valeur de 3 kg. Honoré interrogé déclara qu'il avait eu une feuille de tickets dans un café de Roubaix à un nommé Legrand qu'il ne connait pas autrement. Ce Legrand venait paraît-il d'échanger une livre de beurre contre 4 feuilles de ticket.

La gendarmerie poursuit son enquête à ce sujet. Quant à Honoré il a été arrêté pour trafic clandestin.

TRESSIN

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Tressin que l'inscription des commandes de charbon se fera le 31 Juillet, au Débit de tabac, Grand'Place.

La valeur des coupons pour l'inscription de Juillet a été fixée comme suit :

Le Coupon N° 17 représentera une quantité de 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes : 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le Coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de Juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 52 fr. 30 les 100 kilos.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

WILLEMS

Les commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Willems, que l'inscription des commandes de charbon se fera les 30 et 31 Juillet, à l'Ecole (voir Mairie).

Le 30 Juillet : Rues de Metz, des Ecoles, de Templeuve, du Maréchal Foch, des Poilus, Jean Pottiée, Jeau-Jaurès, de la Mairie, boulevar des Ecoles.

Le 31 Juillet : Rues de Lannoy, de la Vieille-Caserne, la Place, rues de la Vieille-Caserne La Place, de la République, de la Gare, de France, du Petit-Marais, de la Victoire, d'Hem, du Bou Conseil, du Grand-aMrais, de Chereng.

La valeur des coupons pour l'inscription de Juillet a été fixée comme suit :

Le Coupon N° 17 représentera une quantité de : 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le Coupon N° 18, aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de Juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Il est indispensaole que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur confmande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

HALLUIN

METTEZ-VOUS EN RÈGLE AVEC LE SERVICE DU RAVITAILLEMENT

Il a été signalé que des familles continuaient à toucher indûment les cartes de rationnement pour un de leurs membres absents d'Halluin.

Des vérifications sont en cours et les contrevenants seront poursuivis et traduits devant les tribunaux.

A ce sujet, il est rappelé qu'à chaque changement qui survient dans la composition de leur famille, les intéressés doivent se présenter à la Mairie, Salle des Mariages, munis du livret de famille, de la carte de ravitaillement et des divers tickets de rationnement.

LE TRAFIC DU CHAMPAGNE

Au cours de la journée de mardi, M. Ducrocq, inspecteur de police, accompagné de M. Georges Bouvier, commissaire de police, ont effectué une perquisition au domicile de M. Louis Hoste, tenancier du café sis angle des rues de Lille et Emile-Zola.

Les policiers constatèrent que dans une salle attenante au café était remisée une valise renfermant 12 bouteilles de champagne.

Le tenancier, invité à s'expliquer sur la présence de cette valise, déclara en ignorer la provenance le nom de la personne ayant déposé la valise, ni de celle qui devait la reprendre

Cependant M. Hoste a été gratifié d'une contravention.

LE CONCOURS DU « COIN DE TERRE »

Un concours de « Plus beaux Jardins » est organisé entre tous les adhérents de la section hallunoise du « Coin de Terre ».

Il sera tenu compte de la propreté des allées et des jardins, l'aménagement de la culture, de la disposition et variétés des semis et plants. Le Comité tiendra compte également de la variété des tercains et de leur valeur productive.

De nombreux prix seront attribués et déjà nombre de jardiniers amateurs du « Coin de Terre » se réjouissent de cette intéressante initiative.

La Commission compte sur la participation de tous les Sociétaires. Des explications ont été fournies au sujet du Concours.

MORT POUR LA FRANCE

Le soldat Claude Decouter, qui habitait notre ville 5, cour Jemmapes est décédé au cours de combats le 15 juin 1940 à Pouange.

Un obit à sa mémoire sera célébré à 9 h., samedi 26 juillet, en l'église Saint-Hilaire.

Les membres de l'Amicale hallunoise des Anciens Combattants J.U.N.C. Anciens Militaires, Mutilés, sont priés instamment d'assister à la cérémonie.

Il faut respecter les récoltes. — Il est rappelé qu'il est formellement défendu à toutes personnes étrangères aux exploitations agricoles, de passer dans les cultures ou sur les champs tant que les récoltes, même coupées, ne sont pas enlevées des champs.

Une surveillance active sera exercée et des poursuites seront engagées contre les délinquants.

Il est rappelé que les parents seront rendus civilement responsables des délits commis par les enfants de moins de 14 ans.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Ce Jeudi, il y aura consultation pour les malades, au Dispensaire, r. Gustave-Desmettre, à 15 heures.

Consultation des nourrissons. — Ce Jeudi, il y aura consultation pour les petits, à 15 h., rue Gustave-Desmettre, au local municipal.

Comité d'Entr'aide aux Prisonniers. — Ce Jeudi 17 Juillet, au 116, rue de Lille, permanence de 16 à 18 heures.

Le jeu de boules. — Voici le résultat du jeu de boules de la rencontre du 20 juillet. Le peloton 4, commandant Jules Vervaecke a gagné la partie contre le peloton N° 1 Joseph Vermersche. Le peloton N° 5, commandant Paul Canar, a nettement battu le peloton N° 2, commandant Arsène Canar, enfin le peloton N° 3, commandant Joseph Depuydt a remporté une belle victoire contre le peloton N° 6, commandant Auguste Feys, le battant avec un écart de neuf points.

Dimanche prochain à 16 h., peloton N° 1, commandant Joseph Vermersch, contre le peloton N° 5, commandant Paul Canar et à 18 h. peloton N° 2 commandant Arsène Canar contre le pelton N° 3, commandant Joseph Depuydt.

• **Etat Civil.** — Décès : Régis Bartholomeus, 3 5ans, hemme de peine 90, chemin de Linselles.

RONCQ

Les commandes de charbon au Blanc-Four

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Roncq-Blanc Four que l'inscription des commandes de charbon se fera les 28 et 29 juillet à la Biscuiterie Loridan, rue de Lille.

Le 28 juillet : rue de Lille, côté impair N° 1 à 151, rue Pasteur jusque de Linselles, rue du Bois Blanc, rue du Cimetière.

Rue de Lille, côté pair N° 2 à 138, rue Watteuw (derrière l'Eglise), Chemin Vert, carrière Dessauvages.

Le 29 juillet : rue de Tourcoing, rue des Chalets, rue de la Montagne, rue du Moulin, rue Louise de Bettignies, rue de l'Abbé Lemire, rue du Dronckaert depuis le Pied de Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représentera une quantité de :

0 kg. pour les cartes lbanches et jaunes ;

50 kg. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kg. pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à fr. 51.25 les 100 kilog.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

COMITÉ D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS RONCQUOIS

Le Comité ayant siège rue du Dr Galisson, informe les familles que demain jeudi 24 juillet, de 9 h. à midi et de 14 à 19 heures, une distribution de denrées sera faite pour la confection de colis. S'adresser au café de la Tête d'Or, rue de Lille, 254.

Le Comité, à cette occasion, remercie au nom des prisonniers, les familles qui témoignent de leur générosité, lors de chaque distribution, afin de pouvoir renouveler fréquemment l'achat de denrées et leur répartition. Bien des familles prélèvent certainement sur leur nécessaire : d'autres plus favorisées, sauront reconnaître leur effort en toute loyauté.

Pointage des chômeurs. — Demain, jeudi matin, à la Mairie, bureau de chômage, de 9 h. à 9 h. 30, pour ceux de Roncq-Centre et Blanc-Four.

BONDUES

AVIS AUX DÉTENTEURS DE PIGEONS

Aux termes de l'ordonnance du 10 avril 1941 de M. le